



90 secondes

Lettre d'information aux Continvoironnais juillet 2021

C
O
N
T
I
N
V
O
I
R

N°

7

07

2021

Le mot du Maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens

Le jeudi 17 juin, à 2 heures 30, une tempête orageuse, venteuse, impressionnante s'est abattue sur notre commune. Des centaines d'arbres ont été abattus ; des lignes téléphoniques et des lignes électriques ont été détruites, nous laissant dans un profond désarroi.



La route de Continvoir-Gizeux a été coupée, envahie par des arbres déracinés.

La ligne électrique de 20000 volts a été sectionnée en une vingtaine d'endroits.

Les services de secours ont été très actifs pour permettre l'ouverture de la route aux particuliers et entreprises.

En collaboration avec Elodie PERRIN, notre nouvelle sergent - cheffe de la caserne des Landes, l'équipe ENEDIS s'est rendue dans de nombreux lieux et a réparti chaque groupe sur les différents sites de la commune .



Toutes les équipes étaient encore sur zones pour finir de réparer tous les dégâts quand, samedi vers 14H 15, une tornade avec des pluies torrentielles s'est abattue sur le village et ses environs.

Toutes les routes permettant l'accessibilité de celui-ci ont été coupées par les arbres, les fils électriques et téléphoniques à terre. Le calme revenu, on a déploré d'autres dégâts plus graves encore!

Des toitures soufflées, des hangars emportés, des arbres sur des hangars ou écrasant voitures et matériel, des cheminées tombées des toits, les jardins boisés des particuliers dévastés et pouvant entraîner d'autres détériorations et dangers.

Le pire fut le château d'eau, inaccessible, détruit sur plusieurs endroits. Pour couronner le tout une canalisation a été sectionnée au niveau du Moulin Rouget. Dans la nuit, VEOLIA et les services de la Communauté de Communes ont effectué des branchements avec Hommes et Savigné. Ce qui a permis de rétablir l'eau.



A ce jour, nous avons identifié 20 maisons sinistrées. La commune de Continvoir est intervenue auprès de la Sous - Préfecture de Chinon pour que notre village soit classé en catastrophe naturelle. Malheureusement, notre commune ne bénéficiera pas de cette reconnaissance.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à remettre en état les routes, les chemins. Je remercie les services Enedis, Véolia, les pompiers qui grâce à leurs gros engins ont fait un immense travail de dégagement des arbres qui entravaient les voies.

J'ai beaucoup apprécié le grand élan de solidarité entrepris et coordonné par les Continvoironnais (es) , nos amis des communes voisines et les nombreux jeunes. Je les en remercie.

Mon conseil municipal se joint à moi pour vous remercier du fond du cœur et garder en souvenir les larmes des habitants touchés par cette catastrophe et dire à tout le monde merci encore.

Le Maire, François Grandemange

Nouvel organigramme de la Mairie

Suite à la démission du 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal a délibéré pour former un nouveau « gouvernement ».

Michelle DAVENET glisse au poste de 1^{ère} Adjointe, Christophe ZENTNER, notre délégué communautaire, est élu 2^{ème} Adjoint.

Nous sommes repartis avec beaucoup de détermination et concertation afin de traiter les dossiers en cours et envisager l'avenir sereinement.





C
O
N
T
I
N
V
O
I
R

N°
7
07
2021

RENDEZ-VOUS



MARDI 13 JUILLET 2021
Repas champêtre
à partir de 19h30 - 9€/personne - 4€50/enfant
Grand feu d'artifice

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes s'est réuni en AG le 18 juin 2021 et a constitué un nouveau bureau :

- Présidente : Dominique SAGET
- Vice-présidente : Agnès VAUGUET
- Trésorière : Sylviane GRANDEMANGE
- Trésorière adjointe : Christine DEMAY
- Secrétaire : Evelyne SIMOND
- Secrétaire adjointe : Nicole ROYER

Première mission, organiser le 13 juillet. Des projets d'animations sont d'ores et déjà à l'étude et verront le jour dès octobre.

LOCAL DES PECHEURS A L'ETANG DU PRE DE LA CURE

L'Association « Les Martins Pêcheurs » avait sollicité la commune pour aménager un emplacement en dur devant le local. Cette demande s'est traduite par un aménagement nivelé d'une superficie de 35 m² en caillbotis engazonné. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Goubard et les employés municipaux.



SENTIER PIETONNIER

Le chemin piétonnier entre les communes de Continvoir et Gizeux, datant de 2012, avait besoin d'une réhabilitation. Pour des raisons de proximité avec le château de Gizeux, qui est un bâtiment historique et dont la nature des travaux doit répondre à des prescriptions particulières, il sera recouvert d'un enduit minéral. Cette opération est financée par le département pour un montant de 32000€. Les deux communes devront procéder à son entretien au fur et à mesure des besoins afin de remédier aux détériorations qui pourraient mettre les piétons en danger.

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

La Maison du Parc à Montsoreau ouvre ses portes ! 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau 02.41.38.38.88

Expo du 19/05 au 7/11/2021 « Les 1001 vies des troglots »

Expo du 5/06 au 7/11/2021 - Jardins de la Maison du Parc « Chauves-souris, portraits renversants »

Tout au long de l'année - Réservation obligatoire. Dates en ligne, annulations possibles.

La Maison du Parc vous propose de nombreuses animations pour partager des moments conviviaux en famille ou entre amis : conférence sur le tuffeau, atelier light painting, sortie à Doué-la-Fontaine, jeu de piste dans les rues de Montsoreau...

Un accueil de qualité en toute sécurité

Consignes sanitaires, un sens de circulation. 20 personnes maxi en même temps, accès aux différents espaces limités et masque obligatoire dès l'entrée.

Retrouvez les horaires, le programme complet sur le site Internet :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr/



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être des habitants de nos villages. C'est ainsi que 1564 plants de géraniums, ipomées, coréopsis, papyrus, pétunias etc... ont été plantés dans les parterres de la Mairie, de l'église, du kiosque, des différentes jardinières. Cette année, des grands pots sont venus compléter les parterres des ralentisseurs.

La commission « fleurissement » composée d'élus, s'est appliquée dans la plantation et est venue aider nos agents techniques, que nous remercions pour leur implication dans l'embellissement de notre commune.



N° utiles

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS
112 APPEL URGENCE EUROPEEN
119 ENFANCE MALTRAITEE
32 37 Pharmacie de Garde
36 46 CPAM
39 89 Tabac Info Service

Prochain numéro en
septembre 2021